

Communiqué des associations professionnelles régionales, dont la Peña, la Tribune des auteurs, le Collectif des Festivals de Nouvelle Aquitaine (liste à confirmer)

Cette onzième édition du Festival International du Film Indépendant de Bordeaux a eu lieu et se clôture dans une actualité que nous ne pouvons ignorer.

Le 6 octobre dernier à Paris, de très nombreuses personnalités et organisations professionnelles ont appelé le Ministère de la Culture et le Centre National du Cinéma à la tenue d'États Généraux du cinéma.

S'adressant aux pouvoirs publics, cette journée dressait une réflexion collective et des interpellations sur l'évolution du cinéma et de nos politiques culturelles, menacées à de nombreux égards.

Le CNC a pour mission fondatrice de promouvoir et développer le cinéma en France, dans son pluralisme de formes. Mais l'on constate une dérive de cette mission, qui va en s'accéléralant. Le champ des arts et de la culture, jusqu'alors protégé des logiques de rentabilité, se trouve désormais fragilisé et de plus en plus exposé aux assauts du marché.

Cet Appel à des États Généraux n'a pas pour vocation la défense corporatiste d'une industrie chevillée sur ses acquis ; il n'est pas l'expression d'une nostalgie d'un temps passé ni d'une fronde anti-plateformes. C'est une manière d'alerter les pouvoirs publics — et les spectateurs — sur la préservation d'un art fondateur de nos vies en communauté. C'est pourquoi a été demandé aux pouvoirs publics de réaffirmer instamment à nos côtés un engagement ambitieux en faveur de la création et de sa diversité — un engagement qui passe aussi par la reconquête des jeunes spectateurs, dans le milieu scolaire comme en dehors.

Cette demande s'adresse aussi aux collectivités territoriales : à la Région, aux conseils départementaux, aux agglomérations et aux municipalités.

Il est plus que jamais nécessaire de rappeler que l'argent public a notamment vocation à réguler le marché, à soutenir des œuvres et non des contenus, et à veiller à l'équilibre des attentions et des moyens donnés aux professions multiples du cinéma.

On se souvient de la célèbre formule d'André Malraux : « Le cinéma est un art ; et par ailleurs c'est aussi une industrie ». Pendant des décennies, cette conception duale a fondé toutes les politiques françaises de soutien au secteur.

Peut être est-il temps de préciser cette dimension industrielle. Car il s'agit dans le domaine des œuvres cinématographiques — et singulièrement lorsqu'elles sont initiées en région — d'une industrie du prototype.

Nous vivons et travaillons depuis ce territoire. Nous pensons que la décentralisation peut s'envisager comme un laboratoire et un espace de recherche et de développement. L'attention des pouvoirs publics territoriaux est déterminante en vue de régénérer les modalités d'intervention et de soutien au cinéma. Nous les invitons ainsi à venir avec nous au cinéma, vers le cinéma, pour le cinéma.

Merci